

**COMITÉ SOCIAL ACADÉMIQUE
RÉPARTITION DES MOYENS A LA RENTRÉE 2024
PREMIER DEGRÉ PUBLIC**

1. Les effectifs d'élèves

	Prévu RS 2023	Constat RS 2023	Prévu RS 2024
Seine-et-Marne	155 668	154 968	154 885
Seine-Saint-Denis	184 743	185 782	184 542
Val-de-Marne	131 544	131 491	130 539
Académie	471 955	472 241	469 966

2. Les emplois en 2023-2024

2.1 La répartition actuelle des emplois d'enseignants du 1^{er} degré (y compris PSY-EN 1D, et enseignants 2D affectés dans le 1^{er} degré) - *En moyens d'enseignement*

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
8 732	12 324	7 836	28 892

2.2 Le P/E à la RS 2023

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
5.51	6.52	5.89	6.02

2.3 Le E/C à la RS 2023

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
23.1	20.0	22.2	21.5

3. La répartition des moyens d'enseignement à la rentrée 2024

130 moyens d'enseignement du 1^{er} degré sont créés à la rentrée 2024 sur le BOP 140 « Enseignement scolaire public du premier degré ». La répartition de ces moyens d'enseignement entre les départements a été opérée en fonction :

- de l'évolution démographique ;
- des besoins dans le domaine de l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ;
- de l'achèvement du dédoublement des GS en éducation prioritaire partout où cela est possible.

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
60	40	30	130

Cette répartition aboutit au P/E 2024 prévisionnel suivant, pour chacun des départements :

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
5.56	6.59	5.96	6.07